

Communiqué de presse

Vionnaz, le 19 septembre 2019

Petite centrale hydroélectrique de Vionnaz

L'Avançon, source de 6.25 millions de kilowattheures par an !

Après plus d'un an de travaux, Avançon Energie SA a inauguré ce jour une petite centrale hydroélectrique située sur le territoire de la Commune de Vionnaz (VS). Mise en service cet été, l'installation turbine les eaux du torrent de l'Avançon, captées à 1'151 mètres d'altitude. Grâce à la valorisation d'une énergie 100% renouvelable, elle produira 6.25 millions de kilowattheures par an, l'équivalent de la consommation annuelle de 1'800 ménages, soit environ 1.5 fois le nombre qu'en compte la localité.

Autorités et acteurs du projet ont célébré ce jour la mise en service de la petite centrale hydroélectrique d'Avançon Energie SA, située sur le territoire de la Commune de Vionnaz (VS). Visite de l'installation et des aménagements environnementaux associés ont agrémenté la cérémonie. Celle-ci s'est tenue en présence de M. Laurent Lattion, Président de la Commune de Vionnaz et d'Avançon Energie SA, ainsi que de M. Christian Petit, Directeur général de Romande Energie SA. Festif et convivial, l'événement a permis de valoriser le travail qualitatif, l'engagement et l'excellente collaboration de l'ensemble des parties prenantes, qui ont rendu possible la bonne réalisation du projet.

« Nous sommes non seulement heureux d'avoir concrétisé ce projet, mais aussi fiers des importantes synergies mises en œuvre dans ce cadre. Grâce au partage de la fouille dédiée à la conduite forcée, la Commune de Vionnaz, Romande Energie SA, la Société du Gaz de la Plaine du Rhône et Avançon Energie SA ont mutualisé leurs coûts et optimisé leurs interventions visant à maintenir et à renforcer leurs services à la population », s'est réjoui Laurent Lattion.

Quand énergie et biodiversité font bon ménage*

Située le long du torrent de Mayen, au nord du village de Vionnaz, la centrale a été mise en service cet été, après plus de dix ans d'études, suivis d'un an de travaux. Avec une puissance de 1'900 kilowatts, elle produira près de 6.25 millions de kilowattheures par an, l'équivalent de la consommation annuelle de 1'800 ménages, soit environ 1.5 fois le nombre qu'en compte la localité valaisanne. Détenue par la Commune de Vionnaz (60%), Romande Energie SA (35%) et la Bourgeoisie de Vionnaz (5%), Avançon Energie SA a investi près de CHF 10 millions dans ce projet. Celui-ci bénéficie de la rétribution à prix coûtant (RPC) de la Confédération, subventionnement qui promeut la production issue d'énergies renouvelables.

La durabilité du projet ne résulte pas uniquement de sa production 100% renouvelable. Plusieurs mesures en faveur de la biodiversité ont été mises en œuvre pour garantir un aménagement durable intégré à son environnement. Dites « compensatoires », elles visent à assurer une situation environnementale semblable, voire meilleure, qu'au préalable ; c'est le cas à Vionnaz, à l'emplacement où ont été réalisées ces mesures (cône de l'Avançon). À titre d'exemple, une rivière de contournement a été aménagée au niveau d'un seuil existant sur

l'Avançon, pour favoriser la migration des poissons. L'élargissement et le remodelage du torrent de Mayen, ainsi que l'aménagement de zones humides à proximité, renforceront la valeur biologique du cours d'eau. Grâce à l'apport de graviers de granulométrie spécifique sur un tronçon de l'Avançon, l'amélioration du potentiel de frayères de la truite lacustre est un autre exemple des mesures prises.

Rendez-vous samedi pour les portes ouvertes !

Ce samedi 21 septembre, la centrale ouvre ses portes à la population de 10h à 13h30. À cette occasion, chacune et chacun est invité à découvrir librement l'installation et les mesures environnementales mises en œuvre dans le cadre du projet, en présence de spécialistes. Une cérémonie officielle, clôturée par un verre de l'amitié, célébrera également la mise en service de l'installation. Rendez-vous dès 10h à la sortie de Vionnaz, direction Vouvry, pour un moment de partage et de convivialité.

*Pour plus d'informations, voir aussi [notre communiqué](#) du 21 mars 2018.

Contacts

Commune de Vionnaz

Laurent Lattion
Président
Tél. : +41 (0)24 481 42 52
laurent.lattion@vionnaz.ch

Romande Energie

Michèle Cassani
Responsable Communication & Médias
Tél. : +41 (0)21 802 95 67
michele.cassani@romande-energie.ch

Céline Rod
Spécialiste en communication institutionnelle
Tél. : +41 (0)21 802 95 80
celine.rod@romande-energie.ch